

LE TRAIT D'UNION DES BOHAMADIENS



Commune de Saint-Bômer-les-Forges

Juillet 2026

Dates à retenir

- **5 septembre:** journée citoyenne de 9h à 12h
- **19 septembre:** Balade Moto « les yeux de Cloé » passe à St Bômer
- **19 et 20 septembre:** Journées du Patrimoine à la Bérardière, visite et exposition de l'association « Hier à Demain »
- **5 octobre:** belote du Club des Loisirs et de l'amitié
- **17 octobre :** journée citoyenne de 9 h à 12h
- **07 novembre :** soirée choucroute du Comité des Fêtes
- **14 novembre:** concours de Belote des l'association « Demain un Rêve » en plus en soirée et dimanche 15 en après midi théâtre avec « la troupe d'en fer »
- **29 novembre:** concert en l'église de L'association sauvegarde du patrimoine
- **10 décembre:** repas de Noël du Club des Loisirs et de l'amitié
- **17 et 18 décembre:** spectacle des écoles de St Bômer

Le mot de la maire



Chères Bohamadiennes, Chers Bohamadiens,

Le conseil municipal et moi-même vous remercions pour votre confiance.

J'espère sincèrement que nous pourrons concrétiser les projets les plus urgents, notamment la réouverture de la boulangerie, l'ouverture d'une épicerie et la mise à disposition d'un médecin.

La fête communale a été un véritable succès, je tiens à remercier le comité des fêtes pour son engagement.

En cette période de canicule, nous traversons des moments difficiles, surtout pour nos aînés. J'ai rendu visite à certains d'entre eux pour m'assurer que tout allait bien ; la présence de l'ADMR est indispensable pour beaucoup d'entre eux.

Je souhaite également exprimer ma gratitude aux institutrices qui ont maintenu l'école ouverte et se sont adaptées pour accueillir les enfants dans de telles conditions. **Bravo** à elles !

Je pense particulièrement aux jeunes en période d'examens et leur souhaite une grande réussite.

Nous avons embauché **Valérie** en CDD à mi-temps pour seconder **Stéphane** et je tiens à les féliciter pour le bourg bien fleuri. **Un grand** merci également aux secrétaires **Vanessa** et **Françoise** qui m'apportent un grand soutien.

Une **demi-journée** de nettoyage du cimetière a été organisée avec le conseil municipal et quelques amis. Une autre équipe de jeunes retraités avait commencé précédemment et est prête à recommencer dès que nécessaire.

La population est invitée à participer aux prochaines dates prévues, soit le 11 juillet, le 5 septembre et le 17 octobre de 9 h à 12 h.

Mobilisons-nous ensemble pour avancer.

Je vous souhaite un bel été.

Béatrice Guerin

le 20 mars mise en place du nouveau Conseil Municipal



Ils ont été élus

Maire,	Mme GUERIN Béatrice
1er adjoint,	Mr LOUVEL Michel
2ème adjointe,	Mme PERRET Virginie
3ème adjoint,	Mr DESAUNAY Pascal
4ème adjointe ,	Mme LEVERRIER Sylvie

Les conseillers:

Mme BIZET Stéphanie,
Mme CERNÉ Arlette
Mr DESVAGES Pascal
Mr GENISSEL Alain
Mr GUITTON Frédéric
Mme GUERIN Virginie
Mme LEPELTIER Kathy
Mr MAHÉ Louis-Michel
Mme PIEDNOIR Carine
Mr QUILLET Louis, retraité



LES MEMBRES DES COMMISSIONS

APPEL D'OFFRES Président : Le Maire <i>Les anciens artisans pourront être consultés</i>	Membres titulaires : DESAUNAY Pascal MAHÉ Louis-Michel LOUVEL Michel	Membres suppléants : CERNÉ Arlette DESVAGES Pascal GENISSEL Alain
Commission de contrôle des listes électorales	Membre titulaire : CERNÉ Arlette	Membre suppléant : LEPELTIER Kathy
COMMUNICATION (Bulletin Municipal et Site Internet) <i>Cette commission sera ouverte aux personnes extérieures au Conseil Municipal.</i>	Président : Le Maire	Membres : LEVERRIER Sylvie BIZET Stéphanie QUILLET Louis CERNÉ Arlette
VOIRIE-CHEMINS	Président : Le Maire	Membres : LOUVEL Michel CERNÉ Arlette LEVERRIER Sylvie DESVAGES Pascal DESAUNAY Pascal PERRET Virginie MAHÉ Louis-Michel GENISSEL Alain
TRAVAUX	Président : Le Maire	Membres : LOUVEL Michel PERRET Virginie DESAUNAY Pascal CERNÉ Arlette QUILLET Louis GENISSEL Alain GUITTON Frédéric MAHÉ Louis-Michel BIZET Stéphanie PIEDNOIR Carine
BATIMENTS COMMUNAUX-SALLE DES FETES	Président : Le Maire	Membres : PERRET Virginie LEVERRIER Sylvie GENISSEL Alain PIEDNOIR Carine
CIMETIERE	Président : Le Maire	Membres : PERRET Virginie LEVERRIER Sylvie CERNÉ Arlette QUILLET Louis
ACCESSIBILITE	Président : Le Maire	Membres : DESVAGES Pascal QUILLET Louis MAHÉ Louis-Michel
ECOLIS	Président : Le Maire	Membre : GUÉRIN Virginie
SPORT-ASSOCIATIONS ET AIRE DE JEUX	Président : Le Maire	Membres : DESAUNAY Pascal PERRET Virginie LEVERRIER Sylvie GUÉRIN Virginie LEPELTIER Kathy MAHÉ Louis-Michel

LES MEMBRES DES COMMISSIONS suite

REPAS DES AINES	Président : Le Maire	Membres : BIZET Stéphanie PERRET Virginie LEVERRIER Sylvie CERNÉ Arlette PIEDNOIR Carine
-----------------	----------------------	---

LES DELEGUES

TERRITOIRE ENERGIE DE L'ORNE	Délégué titulaire LOUVEL Michel	Suppléante GUÉRIN Béatrice
Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de Domfront-en-Poiraie	Déléguée titulaire GUÉRIN Béatrice	Suppléant LOUVEL Michel
CNAS	Déléguée représentant les élus : GUÉRIN Virginie	Déléguée représentant les salariés : POMMIER Vanessa
SMICO	Délégué titulaire QUILLET Louis	Suppléante PERRET Virginie
PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE	Délégué titulaire MAHÉ Louis-Michel	Suppléante CERNÉ Arlette
Correspondant Défense	LEPELTIER Kathy	
Correspondant Prévention Routière	PERRET Virginie	
Référent Forêt-Bois	DESVAGES Pascal	

Bravo a nos employés

Stéphane et Valérie, qui vient de le rejoindre, ont mis tout leur cœur à embellir le Bourg. Malgré une charge de travail considérable, ils ont déjà commencé à nettoyer et à fleurir le village des Forges. Certes, ce n'est pas encore suffisant, mais tout ne se fait pas en un jour !



des Fleurs et plus de Fleurs !!



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Un nouveau porte drapeau, Roger LOUVEAU a repris le flambeau en remplacement de Roger DENIS

Un extrait du discours de Catherine Vautrin, ministre des armées. Prononcé par Béatrice Guerin, maire de la commune.

Le 8 mai 1945, enfin, après des années d'épreuves, d'horreurs et de combats, l'Europe était libérée de l'emprise nazie.

Ne l'oublions jamais: avant d'être une défaite des armes, la défaite de 1940 fut d'abord une défaite de l'esprit.

Ceux qui continuèrent de croire à la France n'étaient pas des surhommes. Ce furent des femmes et des hommes de tous âges, de tous les horizons, de toutes convictions, avec leurs peurs et leurs doutes, mais unis par une même exigence: ne pas subir, ne pas céder.

Cette résolution était d'abord celle de résister au déni du droit et de la justice. Transmettre cette force morale, la première arme d'un peuple qui sut, au bord de l'abîme, se redresser.

Marcel Brionne, président des anciens combattants a prononcé le discours de Hervé Longuet, président de l'UNC.

Un extrait:

L'après 8 mai 1945 a révélé à nos parents et aux plus âgés d'entre nous ici présents, l'ampleur de l'horreur des camps de concentration et d'extermination nazis.

En ce 8 mai 2026, ayons une pensée, et surtout beaucoup de reconnaissance, pour les combattantes et combattants de cette période qui ont donné leur vie ou été blessés, pour que revive la France.

N'oublions pas les prisonniers de guerre, les déportés, les réquisitionnés du service du travail (STO), les exilés et réfugiés qui revenus dans un pays défiguré ont dû reconstruire leur vie, pour certains au sein de familles disloquées marquées par 5 ans de guerre.

Soyons vigilants et réalistes, faisons preuve de résilience et de bon sens, en particulier, face aux multiples tentatives de désinformations et de manipulations médiatiques.

Serons les rangs, soyons fiers de notre drapeau et d'être Français



Le « bois des bébés » perpétue la tradition

Depuis 1998, la commune perpétue une tradition: chaque début mars, les nouveaux parents sont invités à venir planter un arbre pour célébrer la naissance de leur enfant.

Le « Bois des Bébés » fête ainsi ses 27 ans d'existence et compte désormais 55 arbres plantés au fil des années. Cette année, l'arbre a été planté devant les écoles afin de remplacer un arbre mort.

Les parents de quatre des six enfants nés dans la commune en 2025 ont participé à la plantation. Munis de pelle, ils ont mis en terre un poirier William. Cassandre, Maé, Emma et Basile pourront goûter les fruits lorsqu'ils fréquenteront l'école communale.

La cérémonie s'est conclue dans la convivialité autour du verre de l'amitié, tandis qu'une fleur a été offerte aux mamans.



Toute la famille est au travail



le Repas de nos Anciens

Le dimanche 8 mars, la municipalité a organisé le traditionnel repas des aînés, un rendez-vous toujours très attendu qui a réuni de nombreux habitants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Didier Lerallu, maire, a tenu à remercier chaleureusement les membres de Familles Rurales ainsi que les conseillers municipaux qui ont participé à l'organisation de cette journée et assuré le service tout au long du repas.

Le déjeuner, préparé par Jessy Maillard, restaurateur de la commune, a été très apprécié par l'ensemble des convives.

Au total, 108 personnes ont pris place à table, dont 16 nouveaux Bohamadiennes et Bohamadiens ayant atteint l'âge de 70 ans cette année.

La municipalité a également mis à l'honneur les doyens de la journée : Marie-Madeleine Roussel, 92 ans, et Bernard Lelarge, 103 ans. Une fleur leur a été offerte en témoignage de l'attention portée par la commune à ses aînés.

Cette belle journée s'est déroulée dans la bonne humeur et tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine pour partager à nouveau ce moment de convivialité.

*Marie-Madeleine
et Bernard à l'Honneur de la journée*



Un jeune de la commune à l'honneur

Jeudi 5 février, la commune était fière de voir l'un de ses jeunes résidents récompensé. Tom HUET et son maître d'apprentissage, Marc LAUNAY, ont participé à la remise des prix de la Fondation du Jeune Apprenti au Bois de la Pierre, à Crulai.

Créée en 1979 par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), cette fondation valorise chaque année des apprentis de tous secteurs. Entourés de leurs proches et d'élus, ces jeunes ont été salués pour leur travail, leur persévérance et leur passion.

*Tom Huet, Marc Launay
et Véronique Louwagie*



La transmission au cœur des échanges

Le président de la CMA de l'Orne, Bruno Balloche, a rappelé l'esprit de cette distinction :

« Avec la remise de ces diplômes, nous célébrons ce qui fait la force et l'avenir de notre territoire. Derrière chaque jeune apprenti, il y a une histoire de transmission. »

Il a également rendu hommage aux centres de formation (CFA) et aux maîtres d'apprentissage, véritables « passeurs de savoir-faire ».

Une double distinction

La reconnaissance ne s'est pas arrêtée aux apprentis. Parce que la transmission est un engagement mutuel, plusieurs professionnels ont également été décorés. Parmi les neuf médailles de bronze décernées, l'une a été remise à **Marc LAUNAY**, soulignant ainsi la qualité de l'accompagnement offert à notre jeune administré, Tom HUET.

Une belle réussite qui témoigne du dynamisme de l'artisanat et de la jeunesse au sein de notre territoire.



Les Médaillés

JOURNÉE NETTOYAGE

Une vingtaine de Bohamadiens et Bohamadiennes, élus et amis, ont pris la binette ce samedi 4 juin au matin pour traquer les mauvaises herbes. Une opération qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance, malgré la pluie !

Le nettoyage avait commencé la veille grâce à une équipe qui n'était pas disponible le samedi, le tout avec l'aide des employés communaux.



L'équipe du samedi

À l'initiative de Béatrice Guérin, maire de la commune, cette expérience sera renouvelée lors d'une journée citoyenne. Toute la population y sera invitée à participer : ce sera une excellente occasion de favoriser les échanges entre les élus et les habitants.



aie aie !! Mon dos



L'équipe de la veille avec les employés communaux



Et voila le résultat

120 ans de la caserne des pompiers de LONLAY

Le samedi 30 mai, à Lonlay-l'Abbaye, la caserne fêtait ses 120 ans en présence des élus, des pompiers et de son chef de centre, le capitaine Ludovic Vaugeois, ainsi que de la colonelle Anne-Marie Lamaire, directrice du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Orne.

« 120 ans chargés d'histoire avec les habitants. 120 ans avec certaines interventions qui ont marqué les équipes mais aussi les habitants, comme en 1990 avec ses fortes inondations, ou encore plus récemment en 2025 avec cette pluie de grêle », a rappelé le maire, Christian Derouet, pendant son discours qui a marqué le début des festivités.



L'équipe de St Bômer
en pleine action!!!!



Pascal, les tracteurs il connaît!!

La journée s'est poursuivie avec différentes épreuves sportives, mais surtout conviviales, auxquelles ont participé une vingtaine d'équipes.

Les visiteurs pouvaient aussi profiter des étals d'une vingtaine d'exposants au marché du terroir, ainsi que de l'exposition d'un passionné de Playmobil.

Cette journée s'est terminée en chanson, autour d'un repas-concert à la salle des fêtes.



Le sport ça fatigue



Votre salon innove avec sa propre gamme de produits de coiffure !



Notre salon est heureux de vous présenter sa toute nouvelle gamme de produits de coiffure professionnels, pensée selon des valeurs qui nous tiennent à cœur : qualité, respect de l'environnement et fabrication française.

Shampoings, soins et produits coiffants ont été sélectionnés pour répondre aux besoins de tous les types de cheveux, tout en privilégiant une démarche responsable. Nos produits sont :

- Fabriqués en France
- Rechargeables
- Recyclables

Cette initiative nous permet de proposer à notre clientèle des produits plus durables, tout en limitant les déchets plastiques et en soutenant le savoir-faire français.

Nous serons ravis de vous conseiller directement au salon afin de trouver les produits les mieux adaptés à vos cheveux et à votre routine beauté.

Rappel de nos horaires d'ouverture :

Mardi : 9h00 – 18h00
Mercredi : 8h30 - 19h00
Jeudi : 9h00 – 19h00
Vendredi : 9h00 – 19h00
Samedi : 8h30 – 16h30

Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité, et avons hâte de vous faire découvrir cette nouveauté en salon !

Marion & Elsa





pour tous, toute la vie, partout



Assemblée générale le 1 juin 2026

Roland Desdoits, président de l'ADMR de St Bômer indique, qu'en 2025, 17 salarié(e)s sont intervenu(e)s chez 141 bénéficiaires répartis sur les 4 communes de son secteur.

Le rapport d'activité 2025 montre l'augmentation du nombre de clients avec une charge de travail fluctuante en fonction de la disponibilité et des arrêts de travail du personnel mais, également, en fonction des départs de certains bénéficiaires (hospitalisations, EHPAD...) et des arrivées de nouveaux clients. Tout ceci demande un rééquilibrage du planning et un temps d'adaptation pour répondre au mieux aux demandes et aux besoins qu'exige l'état de santé de ces nouveaux clients. Ce rythme de travail est parfois incompris, mais il est bon de rappeler que tout le monde fait consciencieusement son travail pour satisfaire au mieux nos bénéficiaires.

Présentation du rapport financier affichant le bon fonctionnement de l'association : le Président, Roland Desdoits, en profite pour remercier sincèrement les mairies pour les subventions accordées chaque année.

En fin d'assemblée générale, **la télésurveillance FILIEN proposée par l'ADMR** est présentée par Mr Desdoits. Son fonctionnement, son utilité, et ses avantages sont énumérés : intervention du centre d'écoute en cas de problème, de chute, de malaise, lequel centre appelle les « aidants » : famille, voisins, amis, habitant le plus proche possible... Il précise que les sommes versées pour la télésurveillance ouvrent droit à un crédit d'impôt de 50%, ce qui réduit la facture de moitié, et informe qu'avec Jean-Paul Renault, il est à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avant le pot de l'amitié pour bien terminer la soirée. Le président rappelle que le bureau de L'ADMR est constitué d'une équipe de 7 bénévoles, tous de St Bômer. Il lance un appel aux élus présents des 3 autres communes (Champsecret, Lonlay L'Abbaye et St Clair-de-Halouze) afin que chacune de ces communes soient représentées dans ce groupe de bénévoles. Et là encore, il signale qu'il est à disposition pour donner des précisions à toute personne qui pourrait être intéressée.



ASSOCIATION LOCALE ADMR

DE SAINT BOMER LES FORGES

Mairie –

61700 SAINT BOMER LES FORGES

Tél. : 02 33 37 17 77 – Fax : 02 33 37 17 77 –
www.admr61.fr – admr.stbomer@orange.fr

JOUR DE FÊTE

Samedi la pétanque

Bonjour à Tous!

Quel bonheur sous le soleil de St Bômer le Forges!

Le comité des Fêtes a eu le plaisir de vous accueillir dès le samedi 13 juin pour le tournoi de pétanque.



Merci à tous nos partenaires pour les différents lots distribués aux participants : Axone, Lamaison.fr de Domfront et de Flers, Le Boulrier à Domfront, La biscuiterie de Lonlay-l'Abbaye, La Planche Pétron de St-Bômer, La Nocherie et La Cave à Marcel de St-Bômer pour le cidre, le poiré et le jus de pomme, Au petit salon de St-Bômer, Passiflore à Domfront, les entreprises Lepeltier Jouin, Beaupied et Leverrier de St-Bômer-les-Forges, les magasins Intermarché et Carrefour ainsi qu'à nos fournisseurs : les viandes fermières et les Zinzins de sarrasin !

Les résultats:

Félicitations aux 3 premières équipes :

1 ère place : Seb et Rudy

2 ème place : Annie et Vanessa

3 ème place : Anthony et Ludovic



Mention spéciale pour Annie et Vanessa qui ont battu leur époux! Hihi! Bravo les filles !!!!

Samedi soir le spectacle de cirque et le feu d'artifice

Grâce aux bénévoles et avec l'aide de la commune, nous disposons d'un bel espace pour vous proposer la buvette, les grillades, les galettes-saucisses et de bonnes frites maison. Romain, notre ingénieur son et lumière bénévole, nous a accompagnés pour le spectacle circassien aérien des Bohamadiens.

Les artistes ont pu s'élever dans les airs grâce à Messieurs Brard et Louvel.

Le beau Clément, de l'École supérieure de cirque du Mans et du Cirque Tempo de Flers, nous a transportés grâce à ses numéros de cerceau et de tissus.

Quant à la douce Pauline, de l'École de cirque Tandem de Caen, elle nous a fait rêver en attendant le magnifique feu d'artifice de Plein Ciel Pyrotechnique à Évron.

Voir les ACROBATES!!



Allez voir plus de photos sur le facebook de la commune et du comité !

Allumer le feu!!!! Et voir grandir la flamme dans vos yeux (Johnny)



Dimanche c'est le Jour de fête et la brocante

Pour bien commencer la journée
un déjeuner aux tripes au Relai de
St Bômer Ouf ouf!!



Le week-end de fête s'est prolongé le dimanche avec les manèges pour se divertir. La buvette et le stand de grillades, de galettes et de crêpes étaient présents, gérés par nos super bénévoles.



Aussi nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 120 exposants !
Merci à tous les lèves tôt en espérant que tous aient fait de bonnes affaires !

Bien sûr, vous attendez les résultats avec impatience
Riton ! Riton ! Combien pesait ta valise à roulette ????
14, 480 kgrs !
Il y a eu au moins 3 personnes à trouver le bon résultat !
Bravo ! C'est au tirage au sort qu' Arlette l'a emporté !!!

Merci à tous et à l'année prochaine !!!



VOISINS en FÊTE au Clos des Forges

27 juin, semaine caniculaire, orage menaçant en cette fin d'après-midi, mais peu importe...tout était préparé pour recevoir les voisins à la « soirée barbecue » au 3 Le Clos des Forges.

Apéro sur la terrasse, repas au sous-sol pour se protéger de l'éventuelle pluie, abris prévus pour friteuse et pour le grand barbecue ...rien ne pouvait enrayer le plaisir de se retrouver pour la 23ème année. En effet, tout était grillé prêt à être dégusté lorsque l'orage a grondé accompagné de nombreux éclairs, tel un feu d'artifice, pour s'ajouter à la joie et la bonne humeur des participants.

Encore une belle soirée, merci à Marie Jo et Michel pour avoir organisé, une fois de plus, la fête des voisins !

Le spécialiste à l'oeuvre



En attendant l'orage



Saint Baum musical

Les auditions de fin d'année , partage et musique en famille!

L'**Association Musicale de Saint-Bômer** accueille de nombreux adhérents, **de 7 à 75 ans**, dont une dizaine d'enfants du village.



Grâce au **bon cadeau offert par l'association aux élèves de l'école primaire**, plusieurs enfants ont pu faire leurs premiers pas en musique et **explorer des instruments qui suscitent leur plaisir et leur créativité.**

Les élèves ont l'occasion **de se rencontrer et de jouer ensemble lors d'ateliers**, ce qui leur permet de développer **le sens de l'écoute et du rythme** dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle . Ils préparent leur audition de fin d'année afin de jouer en petit groupe devant leur famille !

Cette année marque le retour des cours de batterie.

Les **cours de piano** pourront également être ouverts **avec un minimum de 5 enfants ou adultes intéressés** (*contacter l'association par mail pour vous inscrire*).

L'association propose :

Guitare / Batterie

06 79 31 56 74

Chant / chorale gospel

06 37 87 59 68

Contact : saintbaumusical@gmail.com

les Gospel Flowers

Chorale de gospel, soul, pop

Chœur mixte qui a pour vocation de partager l'expérience du gospel en plaçant l'épanouissement de chacun au centre de sa pratique.

Cette année, un accent particulier est accordé sur l'improvisation vocale développant ainsi la créativité des choristes.

Les spectacles, de plus en plus, scénographiés amènent aussi à explorer l'expression scénique de manière large, de par les chorégraphies, déplacements dans l'espace et qualités d'interprétation notamment.

Jeudi, 18h-20h



DU SPORT POUR TOUS

KARATE - TAI CHI - KIKO- SELF DEFENSE

Rejoignez nous dès la rentrée à partir du 7 septembre

Taï Chi : lundi 20h30 21h30

Kiko : mardi 9h 10 h

Karaté : mardi 19h 21h (suivant le nombre d'inscrits)

self Défense : mercredi 19h 20 h

Contacts : Béatrice Guerin : 06 65 31 22 73

Dominique Jouin :
06 71 23 15 68

Patrice Jobard :
06 81 74 75 15



Stage sur les points vitaux dans la self-défense

Proposé par



Saint Bômer Sports
Karaté Tai-Chi

Jisei Budo



Animé par
Florent Lefrançois
4ème Dang

7 Novembre **2026**

9h30 à 12h / 13h à 16h



Salle Culturelle
7 rue des Ecoles
61700 Saint-Bômer-les-Forges

Tarif 20€ à l'ordre de
Florent Lefrançois



-06 81 74 75 15
-06 71 23 15 68



Les dépistages organisés par l'Association France Rein Normandie/Orne se sont bien déroulés et ont connu, comme chaque année, un succès non négligeable.

Notre Association vient en aide aux insuffisants rénaux, greffés ou non, ainsi qu'aux aidants, indispensables dans la vie d'un patient (adhésion à tout public : les bénévoles sont les bienvenus(es)).

Le public était au rendez-vous et toute l'équipe (de l'association et du personnel soignant du service hémodialyse de l'hôpital J. Monod de Flers 61100) a œuvré pour le bon déroulement de cet événement annuel.

Le dépistage c'est quoi ? une analyse d'urine et une prise de tension, les infirmières vous confirmant aussitôt les résultats : pas de rendez-vous, indolore, gratuit et anonyme. Notre Association continue son combat (qui a débuté il y a plus de 50 ans).

Quelques résultats encourageants auprès du G.H.T. des Collines de Normandie (Hôpital de Flers, centre hospitalier de la Ferté-Macé, Centre hospitalier de Vire et l'EHPAD de Domfront). Pour information, ont été dépistées les personnes suivantes : à Flers 187 p., à la Ferté-Macé 59 p., à Vire 38 p. et à Domfront 2 p. (plusieurs personnes ont été dirigées vers leur médecin traitant pour contrôle sanguin ou vers un néphrologue si besoin).

Cette année, nous avons proposé ce dépistage au CHICAM d'Alençon-Mamers (61000) : 84 personnes dépistées (dont 11 dirigées vers leurs médecins traitants). Un néphrologue était présent pour accueillir le public souhaitant plus d'informations. Nous continuons nos investigations tout au long de l'année : en entreprises, dans les communes, les cabinets médicaux, etc...).

N'hésitez-plus, nous vous accueillons tous les ans (informations dans la presse, à la radio, etc... pendant la « « semaine du rein SNR » vers le mois de mars) : il est primordial de prendre soin de soi et de ses proches.

Régine JOUIN *Déléguée France Rein Orne*

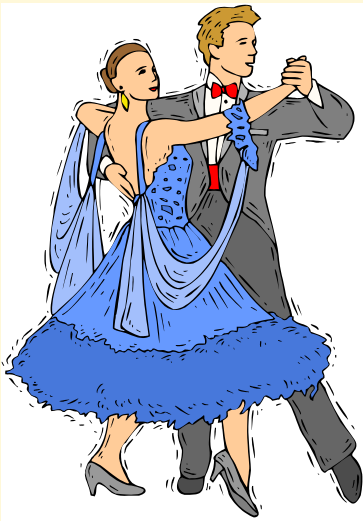
Secrétaire du C.A. de France Rein Normandie (Caen 14)

Patiente Ressources formée à l'E.T.P. (éducation thérapeutique patient)

Représentante des patients suppléante à l'Anider de Flers (61).

Tél. 06.18.52.05.44





BOHAMADANSE

*Le groupe de danse
termine la saison
2025-2026
le jeudi 25 juin*

Reprise de notre activité **le jeudi 11 septembre 2026 à 20 heures** à la salle des fêtes de St Bômer.

Deux séances de découverte sont offertes.

Horaires: 20h à 20h45 débutants (standards, latines)
20h45 à 21h10 danses en ligne pour les deux groupes
21h10 22h deuxième groupe (standards, latines)

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.



Renseignements au :
02 33 37 25 54 ou 06 19 88 63 38

Le président : Georges Gigan



Club des Loisirs et de l'Amitié de St Bômer

Voici le 1er semestre 2026 déjà écoulé avec toutes ses activités :

- Le 22 janvier 2026 : Assemblée Générale avec 120 adhésions, et un bureau modifié puisque Joël PERNET démissionnaire est remplacé par Sonia LERALLU : tous ont été réélus à l'unanimité ! Nous avons profité de cette journée pour partager la galette des rois : 81 personnes étaient présentes dans une ambiance conviviale.

- Le 5 février : A.G. du secteur de Domfront à la Haute Chappelle : plusieurs participants ont partagé la galette.

- Le 26 Février : demie finale de belote organisée par le secteur de Tinchebray à St Cornier des Landes, notre club était représenté par 3 personnes.

- Nos tricoteuses se retrouvent tous les mardis AM pour tricoter... et fabriquer des couvertures tout en papotant dans une très bonne ambiance et se retrouveront le 30 juin autour d'une table pour clôturer la saison.

- Le 5 mai : Assemblée Générale Départementale de Génération Mouvement à Bagnoles, repas le midi et spectacle au casino l'AM. Notre club était représenté par 4 personnes.

- Le 9 juin : La « journée cantonale de la forme » avec un changement cette année : habituellement cette journée de rencontres avait lieu à la Nocherie. Suite à la cessation d'activité de Patrice et Maryline fin mars, le repas a eu lieu au restaurant de Larchamp, avec la participation de 140 convives du canton, dont 55 adhérents de notre club.

Sans oublier le voyage proposé à Luz St sauveur (Hautes Pyrénées) du 25 mai au 1er juin.... et un autre voyage en Alsace du 13 au 21 juin

Comme chaque année l'opération « Madagascar biscuits de l'Abbaye » est renouvelée : 3 modèles sont proposés : grande boîte à 13 € et 2 coffrets boîtes à sucre à 8 €

Après la pause de l'été nous allons préparer la collation prévue le 3 septembre, suivie du concours de belote qui aura lieu le 5 octobre, entre temps nous avons une sortie prévue à Condé-sur-Noireau au Royal le 16 octobre à 15 h : « Nouvelle Revue Plaisirs au tarif de 29 € » . Qui sera suivie par le spectacle de la Fédération au Forum de Flers le 30 octobre au tarif de 39€.

Comme d'habitude nous ramasserons des châtaignes à déguster ensuite,,

Et nous aborderons la fin d'année avec notre repas de Noël le 10 décembre

Les activités ne manquent pas au club de St Bômer : cartes, jeux de société, pétanque, travaux manuels (tricot...), marche...

Venez rejoindre notre association, il y en a pour tout le monde, tous les âges, venez nous donner de nouvelles idées, dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié.

Renseignements : 02 33 37 61 45 ou 06 25 68 91 59



le Festival Folklorique

Le vendredi soir le groupe folklorique Lous Mirandes a été accueilli à St Bômer par la municipalité avec les huit familles d'accueil qui hébergeaient les membres du groupe.

Lundi soir, les groupes Italien et Kazakhs ont présenté un spectacle à la salle des Fêtes de Saint Bômer. Spectacle haut en couleurs!!!





Association Parents d'Elèves

Lonlay / St-Bômer

Une année riche en projets avec l'APE !

Depuis le début de l'année, l'APE s'est une nouvelle fois mobilisée pour soutenir les projets de l'école grâce à de nombreuses actions.

Le repas carbonade flamande du 15 mars à St Bomer a rassemblé 150 gourmands et permis de récolter 1 350 €.



Les ventes organisées tout au long du semestre ont également rencontré un beau succès : 900 € grâce à la tombola de œufs de Pâques en chocolat (de la boulangerie de Lonlay), 200 € avec une NOUVEAUTÉ : la vente de plants de légumes fruits et herbes aromatiques et enfin 82 € grâce à la vente de 112 pizzas.

La saison s'est terminée en beauté avec la fête de l'école, le 2 juillet à Lonlay repas rougail saucisses et hot-dogs, sans oublier la traditionnelle tombola de l'été. Un immense merci à tous nos donateurs, partenaires, bénévoles et participants qui rendent ces actions possibles !

En participant à ces manifestations, vous contribuez directement au financement des sorties, projets et activités des élèves.

L'APE a besoin de vous ! Notre assemblée générale se tiendra en septembre et nous recherchons 4 nouveaux membres pour poursuivre cette belle aventure. Quelques heures de votre temps suffisent pour faire vivre de beaux projets au bénéfice des enfants. Rejoignez-nous !

Suivez-nous sur <https://www.facebook.com/apelonlaystbomer> pour l'actualité des écoles et des idées de sorties famille pendant l'été.

A très bientôt sur nos manifestations ! **Le Bureau (Nicholas, Florent, Stéphanie, Murielle, Aurélie, Laëtitia)**

C'est la Fête

Bravo les artistes



Et maintenant le réconfort



Le service est assuré



les écoles Lonlay- St Bômer



23 janvier 2026

A l'occasion de « la nuit de la lecture », les élèves de CP ont été lire une histoire « en entier » aux GS et aux MS. Ils ont maintenant hâte d'apprendre à lire comme les CP !



3 avril 2026
Carnaval à l'école !

Le mauvais temps ne nous a pas permis de faire le défilé dans la commune mais cela ne nous a pas empêché de faire la fête dans l'école en compagnie des enfants de la MAM.



10 avril 2026

Spectacle à domicile : « Cocon lyrique ».

L'occasion de faire découvrir le chant d'opéra aux élèves des 3 classes ainsi que quelques chants et comptines qu'ils ont su apprécier.





26 mai 2026

Visite de la caserne.

A l'occasion des 120 ans de la caserne de Lonlay, les élèves ont eu la chance de visiter la caserne et de découvrir les camions, l'ambulance, et même d'essayer le casque et la lance à incendie !



4 juin 2026

JMF 5jeunesse musicale de France)

Spectacle à Flers :
« Petits contes orientaux » pour les 3 classes.

Les élèves ont découvert des petits dessins animés mis en musique sur scène par les musiciens.



19 juin 2026

Visite au château de Lassay.

Les trois classes de Lonlay se sont rendues à Lassay-Les-Châteaux pour visiter un vrai château fort ! Ils ont pu ensuite pique-niquer au frais sous les arbres de la roseraie.



26 juin 2026

Spectacle pour la fête de l'école sur le thème des contes et légendes.

Les élèves du RPI ont présenté des danses et pièces de théâtre devant un public venu nombreux pour les applaudir.



les écoles de St Bômer



23 janvier 2026

Concours « Petits champions de la lecture »

Les CM1 et CM2 ont participé à un concours de lecture à voix haute. Au sein de l'école c'est Gabin et Lize qui ont été désignés comme gagnants.

Puis Lize a été sélectionnée par un jury pour le concours départemental.



10 mars 2026

Journée d'intégration au collège.

Les CM2 ont passé la journée au collège, au programme : cours d'anglais, de sciences, visite, self, ...



13 mars

Une artiste à l'école !

Florence Duval artiste peintre est venue présenter son travail aux élèves. Puis en partenariat avec l'association « les arts à Dompierre », les élèves ont commencé à produire une œuvre sur le thème de la forêt qui sera exposée plus tard.



8 avril

100 jours

Les CP ont fêté le 100ème jour d'école.

9 avril 2026

Carnaval à l'école !



26 mai

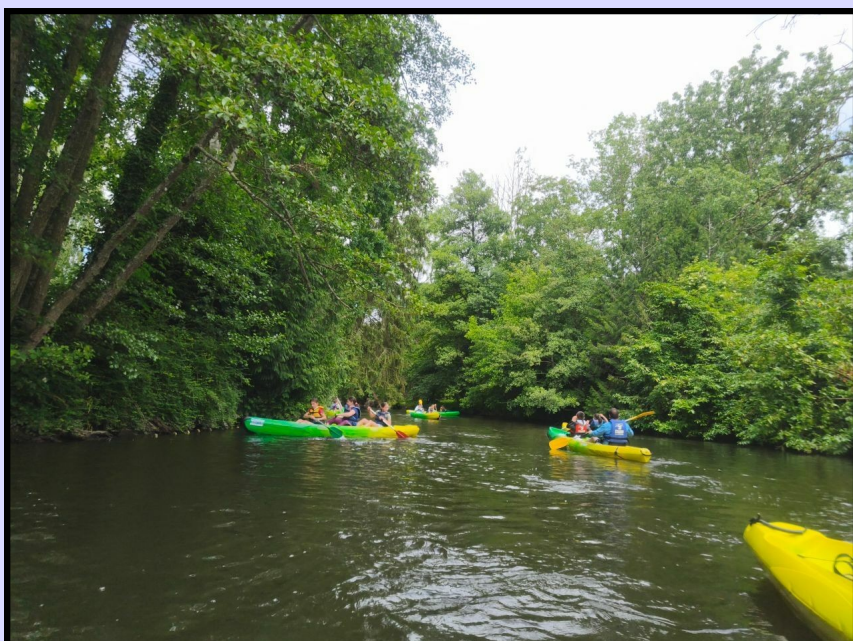
Quand il fait chaud, c'est classe dehors !

1er juin 2026

Château de Fontaine Henry

Les CP, CE1 et CE2 se sont rendus au château de Fontaine Henry, au programme : visite, atelier enluminure, découverte du jeu de société « le moulin », visite du parc.





5 juin 2026

Journée sportive

Les CM1 et CM2 se sont rendus à la Roche d'Oëtre pour faire de l'accrobranches puis l'après midi à Pont d'Ouilly pour faire du kayak.



9 juin 2026

Les arts à Dompierre

Nous sommes allés visiter l'exposition de l'association « Les arts à Dompierre » où il y avait également d'exposés les œuvres réalisées par nos élèves.



16 juin 2026

Les futurs élèves

Les GS et CP de Lonlay sont venus passer la journée dans leur future école.



les écoles de St Bômer

18 et 19 juin

Tournois de Rugby

Les CP et CE2 puis les CM1 et CM2 ont participé à un tournoi de rugby organisé par le Rugby Club de Flers.

Ils avaient eut en amont 5 séances de rugby à l'école avec un ani-





Voilà déjà une année sportive de passée ! Cela passe vite !

Nous avons ponctué notre dernier cours par une petite marche bien sympathique en arpentant les chemins boisés de **St-Bômer** (circuit par Platier cette année). Merci à Arlette de nous avoir guidés, toujours au top notre locomotive !

Après l'effort, le réconfort avec une petite coupe de fruits (abricots/cerises) offerte par Viveco Lonlay. Merci Franck !

- Cap sur la rentrée !

Comment ne pas penser à notre prochaine rentrée ! Elle aura lieu le **mardi 8 septembre à 20h00** à la salle des fêtes.

Retrouvez-nous tous les mardis ou quand bon vous semble ! Plusieurs possibilités d'abonnements vous sont proposées :

- ☐ **Carte Plein temps** : 96 € (*soit seulement 3 € le cours !*)
- ☐ **Carte Mi-temps** : 64 €
- ☐ **Carte 10 entrées** : 50 €

- Convivialité et nouveautés

Notre soirée à thème « cours sur les musiques des années 80 » ayant bien plu, ce thème sera reconduit. Nous essayerons même d'en faire plusieurs autres... Dans notre asso, la convivialité est toujours de mise ! Elle rassemble des personnes de tous les âges, de 18 à...

Les cours sont accessibles à tous grâce à plusieurs formules (**intenses / modérées / simples**). Chacun fait ce qu'il peut, à son rythme ! Venez essayer, ça n'engage à rien !

- **Renseignements si besoin** : 06.64.03.60.20

Je remercie Béatrice GUERIN (trésorière) et Andrée TATIN (membre active). Merci à vous d'être à mes côtés.

Bel été à toutes et tous !

Béatrice GENISSEL (*Présidente et Secrétaire*)



les chemins de terre

**Partage des
compétences
le 07.05.26 et
le 03.06.26**



**Céline
Dupont**

**Céline nous a invité
à goûter une soupe
à base de
berce(pané pour les
lapins).Délicieuse !
Avons planté des
plantes
complémentaires
des arbres fruitiers.**



**Le sarrasin n'est pas une céréale. C'est une plante
allélopathique,sans gluten.Elle attire les
pollinisateurs,originaire de Chine,cultivée depuis
250 ans chez nous.**

Allélopathique ?

Cherchez !



Patrick Brionne



le Chant des bestioles



Le 5 mars 2026, notre belle équipe dans le « chant » des bestioles, œuvre pour le nettoyage du printemps





Deux ateliers nature au 1^{er} trimestre :
Le 15 avril 2026 le roi ARTHUR a
adoubé 10 enfants.
Le 27 mai 2026 plantation de
pommes de terre .



Je te nomme chevalier du
« chant » des bestioles !



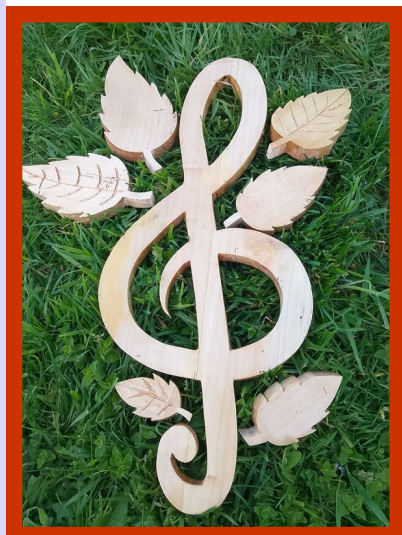
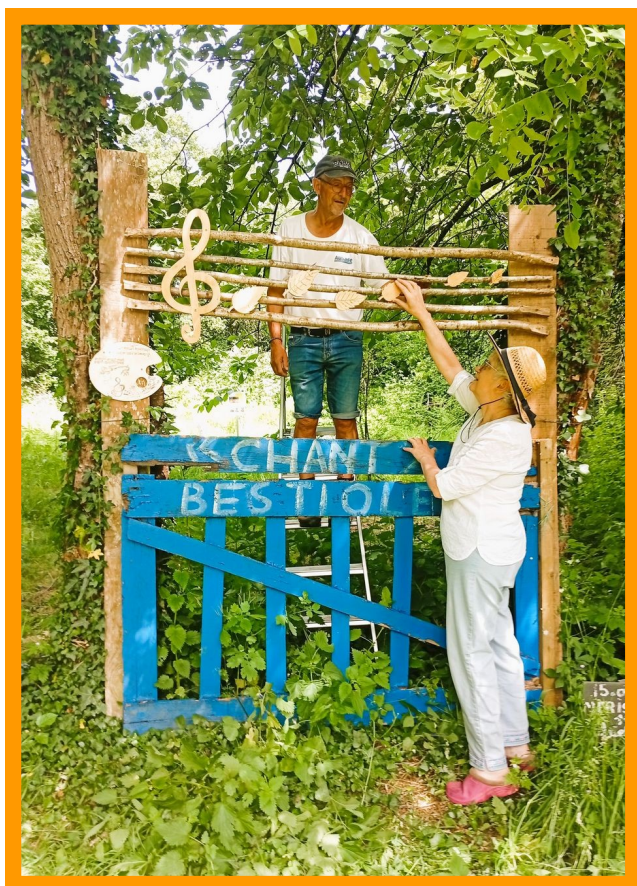
Après avoir réussi 7 épreuves ils
ont tous obtenu leur épée
magique !



Chacun a
apporté
des
pommes
de terre
de son
entourage.

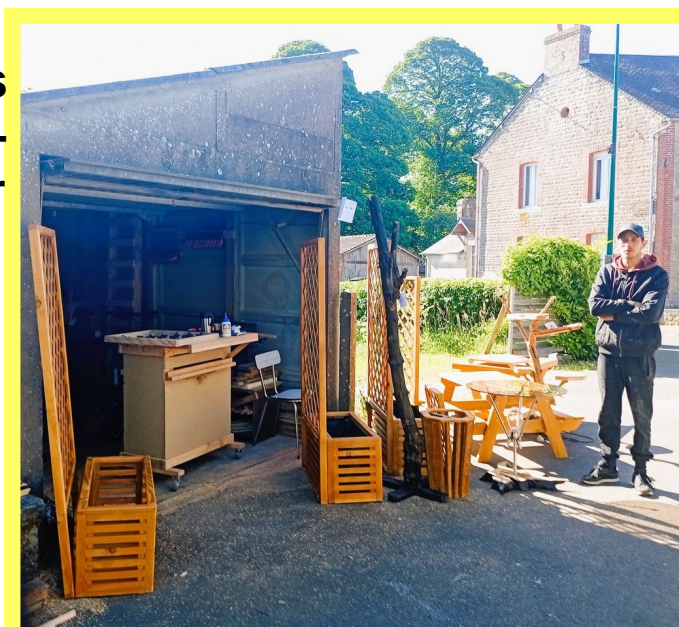


**Deux ARTisans ont
conjugué leurs talents
pour accompagner
Viviane notre ARTiste,
dans son œuvre sur les
4 saisons de Vivaldi**



**Celui qui tra-
vaille avec ses
mains et sa tête
et son cœur
est un artiste.**

***Jean François
d'Assise***





**Il y a 21 ans Alain
Guillaume avait
accompagné nos
petits apprentis pour
fabriquer une
barrière, en
reconnaissez-vous ?**



**Barrière 2026 réalisée grâce à Alain et
Jean Claude, nos artisans retraités .**



Merci Benoît pour toutes les planches !

Le premier mariage prononcé par Béatrice Guerin, notre maire

Samedi 16 mai 2026, Madame le maire Béatrice Guérin a célébré le mariage de Mme Angèle Mandu Djoya et Mr Frédéric Tollet, bohamadiens depuis septembre 2025.

La municipalité leur adresse tous ses vœux de bonheur, et de bienvenue dans notre village



Superbe DS, la voiture des mariés

As. Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer

Assemblée Générale du 20 février 2026

Bilan financier 2025

Total des recettes 941,03 € - Total des dépenses 465,23 €

Bénéfice de l'année 475,80 €

Le nouveau solde au 01 janvier 2026 est de 4 207,28 €

L'Association a décidé une participation financière d'un montant de 1 750 euros (soit environ 50 % du coût total) pour la mise en valeur de la corniche du bâtiment communal qui abritait la boulangerie/épicerie.

Le chèque est remis à Mr le Maire.



Un autre chèque est remis à Mme Claudine Belot, présidente de l'As. Des chemins de terre pour l'achat de 2 pommiers de variété ancienne : calville rouge et calville blanc.

Le prochain concert aura lieu le
DIMANCHE après-midi 29 NOVEMBRE
Avec la chorale DOMF'AMIRE dirigée par
EMMA MORY



BULLETIN D'ADHESION à l'as. « SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE ST BOMER »

NOM et Prénom :

Adresse :

Désire adhérer à l'Association « Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer » et verse la somme de 5 € pour ma cotisation annuelle 2026.

Le.....2026 Signature,



Tournoi de pétanque Samedi 23 Mai 2026

L'association « Demain un Rêve » a organisé son habituel tournoi de pétanque le 23 mai 2026.

La manifestation s'est passée dans une belle ambiance humaine et chaleureuse. 28 équipes de tous âges se sont confrontées,

Les gagnants du tournoi sont Nicolas Lemoine et Daniel Nobis

Le but de cette association est de collecter des fonds pour aider des personnes souffrant de handicaps.



Il est lourd le panier pour Pierre mais c'est pour une bonne cause!!!

8,875 kg gagné par Daniel



À mettre sur vos agendas

Le samedi 14 novembre 2026, après-midi, le concours de belote et le soir, représentation de théâtre par "la troupe d'en fer de la Ferrière aux Étangs"

Le dimanche 15 novembre 2026, l'après-midi, nouvelle représentation de théâtre par "la troupe d'en fer de la Ferrière aux Étangs".

A la Salle des fêtes de Saint-Bômer-les-Forges.

à presque 104 ans Bernard nous a quitté



Bernard lors de ses 100 ans avec sa sœur Jeanine

Le mercredi 8 avril, les Bohamadiens ont accompagné Bernard Lelarge lors de son inhumation dans l'église où il avait été baptisé il y a presque 104 ans. Bien que sa santé ait commencé à décliner, il était présent lors du repas des anciens le 8 mars. Comme l'a rappelé l'abbé Aba, il lui avait fait part de son souhait de faire ses Pâques ; il n'a pas réalisé ce vœu, en décédant le 2 avril, quelques jours avant cette fête religieuse, après une semaine d'hospitalisation.

Fils d'Émile et de Germaine Baratte, Bernard était né le 17 octobre 1922 à 3 h du matin, au village de la Hayère. Par cette naissance, il est devenu Bohamadien et cela a duré près de 104 ans. 104 ans d'une vie à la Hayère et à la Veillardière ; 104 ans pendant lesquels Bernard aura accumulé des souvenirs qu'il aimait partager autour d'un café.

Il s'était marié en 1948 avec Hélène, une fille de Champsecret qui habitait de l'autre côté de la Varenne. Hélène est décédée en 1994. De cette union, le couple a eu deux enfants qui, jusqu'à la fin de sa vie, l'ont accompagné avec les infirmières et les aides-ménagères pour qu'il puisse rester dans sa maison de la Veillardière.

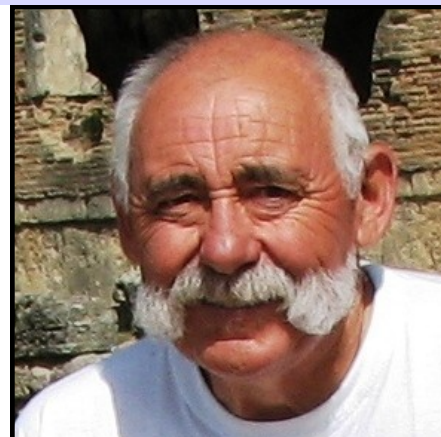
Bernard, un grand monsieur, nous a quittés. Il représentait cette France rurale d'après la Grande Guerre 14-18, qui avait été tant marquée par le nombre de morts et de blessés revenus



Le 8 Mars lors du repas des anciens

GREETERS

De L'ORNE :



Jean-Claude Margerie, Greeter, vous propose trois balades les 10, 17 et 21 août sur différents thèmes au choix des participants, cela peut aller des maisons du bourg avec l'histoire de Saint-Bômer, de la visite de l'église ou une promenade en campagne découverte des manoirs et leur histoire et de l'histoire des Chouans.

Si un groupe désire organiser une visite à une autre date contacter l'office de Tourisme de Domfront

Les rendez vous sont prévus : place de l'église à 14h30

Pour réserver, s'adresser à l'office de Tourisme de Domfront
tel : 02 33 38 53 97

Les Greeters de l'Orne...



De gauche à droite, haut en bas :

Sylvain AILLARD, Jean-Pierre BERNIER,
Bernard BLONDEEL, Daniel BRUNEAU, Nicole CHEVALIER,
Philippe CORNU, Dominique COSTENTIN, Pascal DUCREY,
Valérie FERRERO, Florine FONTAINE, Catherine FORNER,
Catherine FRAVALLO, Gillaine GESTIN, Claude GUIBOUT,
Claude HERVÉ, Michel LOUVEL, Michel LUCAS,
Jean-Claude MARGERIE, Stéphane PAGAC,
Frédéric REYNEN, Denis VÉTILLARD

Credit photos : Tourisme 61

Cette brochure a été réalisée par le service Tourisme 61 du Conseil départemental de l'Orne en février 2024. Elle est éditée à partir des informations et engagements des prestataires touristiques y figurant et n'est pas contractuelle. Tourisme 61 ne peut être tenu pour responsable quant à l'exécution des prestations de service.

Comment ça marche ?

Toutes les balades sont gratuites

Pour réserver une balade, comment ça marche ? (2 options)

OPTION 1 via le site internet des Greeters de l'Orne :
www.greeters-orne-normandie.com

1. Sélectionner un Greeter
2. Compléter le formulaire en ligne en mentionnant le/le(s) date(s) souhaitée(s)
3. Une réponse vous sera transmise par mail.

Réservation possible toute l'année en fonction des disponibilités des Greeters.

OPTION 2 via cette programmation
« Bougez avec des Ornaïs passionnés en 2024 ! »

1. Sélectionner la/les balade(s) dans cette programmation
2. Réserver auprès des Offices de Tourisme / Bureaux d'Information Touristique partenaires de l'opération Greeters Orne en Normandie jusqu'à la veille de la balade (sauf mention contraire). Les prestataires touristiques se réservent le droit d'annuler les dates de balades.

Réservation possible de fin mars à début novembre 2024 (voir calendrier de balades proposées : p. 7 à 43).

Comment se déroule une balade avec un Greeter ?

Une balade entre un Greeter et un/des visiteur(s) peut durer entre une et quatre heures. La durée, l'itinéraire et les sujets abordés dépendent des passions et des envies du Greeter et de ses visiteurs, de la météo... Une rencontre avec un Greeter est toujours gratuite. Pendant la balade, si des dépenses sont engagées (consommations dans un café...), le Greeter n'a aucune obligation de payer pour le/les visiteur(s) et vice-versa.

Participants

Le nombre de participants est limité à 6 personnes au maximum par balade.

Point de rendez-vous (communiqué lors de la réservation)

Toutes les balades ont un point de rendez-vous et nous vous recommandons de vous y rendre 15 minutes avant l'heure fixée pour le départ.

Il vous sera communiqué lors de votre réservation par l'Office de Tourisme / le Bureau d'Information Touristique.

Localisation des balades p. 22-23

Les sœurs de la Charité. À Saint Bômer les Forges

Les premières sœurs présentes lors de la création de la première école de filles furent les **Sœurs de la Charité de Paris**, plus connues sous le nom de **Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul**. Par acte notarié du 22 octobre 1691 de Dame Marie Desmoulins, épouse du seigneur de Jumilly, deux écoles sont créées : l'une à **Domfront** et l'autre à **Saint-Bômer**. Ces deux établissements fonctionneront d'abord en alternance : deux ans à Domfront, puis deux ans à Saint-Bômer.

Pour l'entretien de cette fondation, la donatrice céda sa terre du Val Blondel ainsi que la petite ferme du bourg qui y était attenante. C'est dans cette ferme que la classe ouvrira ses portes, et ce, jusqu'en 1792.



Sœur Barbe Lehaut et sœur Marie Lehaut, arrivées de Paris, furent les deux premières enseignantes. Marie décède en 1708 et est remplacée par sœur Ménage. En 1721, sœur Barbe réussit à transformer ce système alternatif en deux écoles régulières et permanentes.

En 1792, sous la Révolution, les biens des sœurs, le Val Blondel, la ferme ainsi qu'une maison du bourg sont vendus aux enchères :

La maison du bourg est vendue aux frères Jean et Henry Bunoust. Elle est actuellement la propriété de la commune, située au n° 6 de la place de l'Église.

Le Val Blondel et la ferme sont vendus à Guillaume Hedou, notaire au Pont de Caen.

Des terres sont acquises par François Avenette, aubergiste et marchand au village des Forges.

Après la vente, les sœurs sont contraintes de quitter les lieux. Ce départ ne se fait pas sans heurts : la dernière religieuse, Jeanne Leblanc, refuse d'abord de rendre les clés. Le 3 mars 1793, alors qu'une charrette stationne devant la porte, elle tente d'emporter les meubles. S'ensuivent alors des procédures judiciaires pour que la sœur restitue finalement le mobilier concerné.

*Il n'y a plus de sœurs à Saint Bômer
et cela jusqu'en 1870*

La chapelle au Val Blondel



Un Hospice à Saint Bômer

En 1870, des sœurs de la Charité reviennent à Saint-Bômer, qu'elles avaient quitté à la Révolution. Le retour des sœurs se fera par la volonté de Georges et Sophie Bidard de la Thérière, propriétaires de la Bérardière. Frère et sœur, ils étaient les enfants du couple Julien Bidard et Jeanne Rose de Roussel.

Leur volonté de faire des donations pour venir en aide aux pauvres et nécessiteux de la commune les amène dans un premier temps à acheter la partie droite du premier bâtiment situé actuellement impasse du Verger. Ce bâtiment était partagé en deux propriétés en 1825 : la partie gauche appartenait à André Baloché, sacristain. En 1874, la commune achète cette partie pour la joindre à l'hospice. Dans la salle du rez-de-chaussée, en 1934, il y aura une classe d'école, puis plus tard le catéchisme.

En 1825, la partie droite appartenait à Mme Veuve Plessis et une chambre était louée à Anne Caillebotte. Ces deux maisons avaient jardin et cour. En 1870, Georges Bidard de la Thérière et sa sœur Sophie de la Bérardière achètent cette partie pour en faire un hospice pour les nécessiteux de la commune. En 1872-1873, ils en font donation au bureau de bienfaisance.



La même année, ils achètent le champ de la Petite Garenne et y font construire le deuxième bâtiment pour y héberger les sœurs. En 1872, ils en font également donation au bureau de bienfaisance.



Les premières sœurs arrivent vers 1872 ; nous retrouvons deux sœurs sur le recensement de cette même année, dont sœur Marie Ozide Durand, originaire de Notre-Dame-du-Rocher (Mille Savates). Née en 1829, elle décède à Saint-Bômer en

1882 et sera inhumée dans le cimetière (sa tombe, aujourd'hui disparue, se trouvait à l'emplacement du calvaire actuel). La deuxième sœur se nommait Désirée Touchard, née en Mayenne en 1841.

Ces deux sœurs, ainsi que plusieurs autres, étaient sœurs de la Charité. Elles venaient de La Chapelle-au-Riboul (53), comme plusieurs sœurs qui leur succéderont, et ce jusqu'en 1970.

À l'ouverture de l'hospice, des adultes et des enfants nécessiteux sont accueillis. En 1872, trois adultes sont hébergés ; en 1876, ce sont quatre adultes et deux enfants. En 1881, deux enfants et un adulte. En 1886, deux enfants. En 1891, cinq enfants. En 1896, il y aura neuf enfants ; l'un d'eux, François Roussel, trouvera la mort en 1918 lors de la guerre. En 1911, la dernière enfant hébergée est Albertine Busnoux.

L'hospice et le bureau de bienfaisance fonctionnaient grâce à des dons.

Dès le 23 avril 1865, M. Pellier de la Roirie avait fait un don de 3 000 fr pour créer le bureau de bienfaisance.

Le 7 novembre 1865, Mme Du Fay fit un legs de 2 000 fr au profit de ce même bureau.

En 1872, Georges et Sophie Bidard, en plus de la donation des immeubles, avaient fait don d'un titre de rente de 400 fr à 3 % et d'une rente annuelle et perpétuelle de 600 fr.

Une rente de 300 fr était aussi versée pour venir en aide à un pauvre aveugle.

En 1873, Mmes de Halgouet et d'Argentré ont fait un don de 400 fr à l'hospice.

En 1879, M. Pierre Laumondais, ancien huissier, a fait un don de meubles à l'hospice.

En 1892, Mme veuve Henriette Delaye a fait un don de 300 fr au bureau de bienfaisance.

En 1901, M. Lizot a constitué une rente de 300 fr permettant de servir, en hiver, une soupe chaude aux enfants pauvres des écoles.

En 1875, le budget du bureau de bienfaisance
est de 4294fr pour les recettes

Et 4840fr pour les dépenses



Photo des sœurs vers 1950

À gauche sœur Elise, la chef

Au centre sœur Camille qui faisait les piqures!!

À droite sœur Constance qui faisait la cantine

En 1970, à la fin de leur présence, deux sœurs officiaient à Saint-Bômer :

Sœur Maria (née Marie-Louise Aimée Roussel en 1899 à Mantilly). Retirée à Briouze, elle y décède en 1988. Sœur Maria s'occupait du catéchisme ; elle n'était pas facile, la sœur !

Sœur Marie-Michelle (née Denise Thérèse Clarisse Fleury en 1926 à Saint-Brice-sous-Rânes). Retirée également à Briouze, elle y décède en 2008.

Sœur Marie-Michelle faisait office d'infirmière. Une salle, située dans le deuxième bâtiment, servait d'infirmerie. Les Bohamadiens se souviennent encore de sa « tremblote » lors des piquûres ! Elle effectuait les soins à domicile, d'abord en mobylette. Elle passa ensuite son permis avec Pierre Mercier, puis la paroisse, grâce à une collecte, lui acheta une 2CV.

Fin de l'épisode des sœurs, les locaux qui dans un premier temps étaient gérés pas le Ccas ex bureau de bienfaisance ont été transférés à la commune, des logements y sont aménagés et

loués avec toujours l'esprit de
garder des loyers modérés.



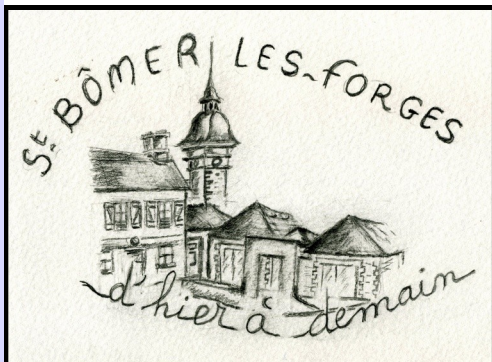
Sœur MARIA



Sœur MARIE-MICHELLE

Journées du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre 2026 à la Bérardière



*Le Château sera ouvert au public
et dans les communes,
par l'association « Hier à Demain »*

Une exposition de photos et cartes postales
et documents concernant
les Manoirs de Saint Bômer les Forges

Horaires le samedi de 13h à 18h le dimanche de 10h à 18h.

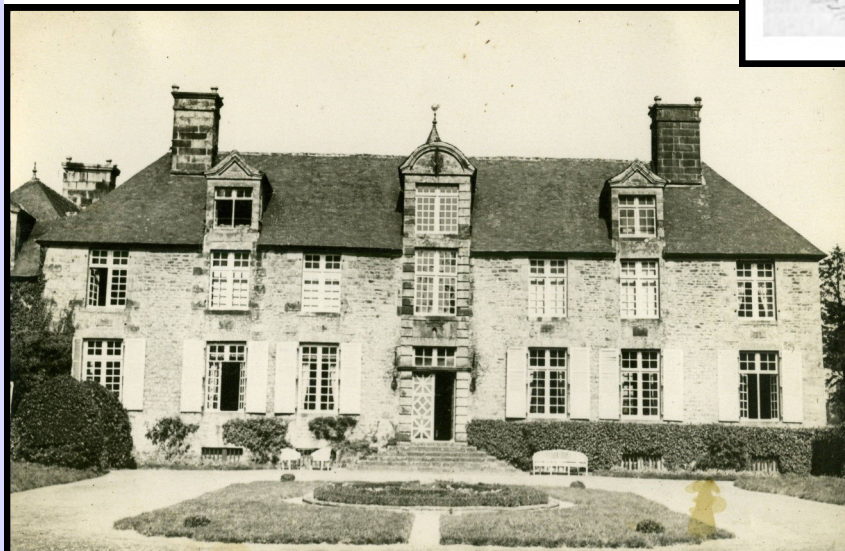


La Mégraire

Exemple de photos des manoirs



Montpatry



La Bérardière



Le Trait d'Union est ouvert à tous...

Si vous avez des suggestions, des idées pour les prochains bulletins, n'hésitez pas à en faire-part à la Commission Communication :

RÉDACTION du Bulletin

Mme GUÉRIN Béatrice, responsable

Mmes CERNE Arlette, LEVERRIER Sylvie, Bizet Stéphanie

Mr QUILLET Louis, Mr MARGERIE Jean-Claude, (bénévole)



A toutes les associations :

penser à faire des photos

Et envoyer votre article au plus vite

Vous pouvez envoyer vos photos ou documents directement à la mairie :

mairie.stbomer@orange.fr

Infos Administratives

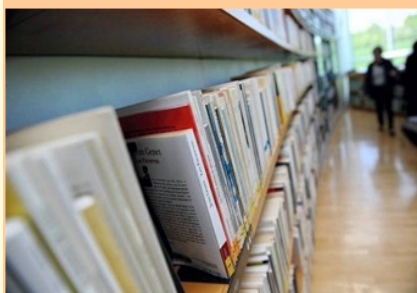
Horaires du secrétariat de la mairie

Tél : 02.33.37.61.22 – Fax : 02.33.37.61.02

Lundi mardi vendredi : de 9 h à 12 h
Jeudi de 15h à 18h30

Permanences de Monsieur le Maire et de Mmes Mrs les Adjointes :

Lundi de 11 h à 12 h : Mr DESAUNAY Pascal , 3ème adjoint
Mardi de 11 h à 12 h : Mme LEVERRIER Sylvie 4ème adjointe
Jeudi de 16 h30 à 17 h30 Mme PERRET Virginie, 2ème adjointe.
Jeudi de 17 h30 à 18h30 Mr GUERIN Béatrice, Maire
Vendredi de 11h à 12h: Mr LOUVEL Michel, 1er adjoint



Ouverture du relais livres

HORAIRES

MARDI
16 H 30 – 18 H 30
à la salle multiculturelle

Vous pouvez entrer dans notre site web de la commune.
En tapant
« Saint Bômer les Forges ». Choisir « site officiel de la commune ».

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Domfront

	Du 1er octobre au 31 mars	Du 1er avril au 30 septembre
LUNDI	10 H 00—12 H 00 14 H 00— 17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00
MARDI	14 H 00 –17 H 00	14 H 00—18 H 00
MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
JEUDI	Fermé	
VENDREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00

Mardi et mercredi : accès aux artisans et commerçants
Déchets interdits : déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets médicaux.

Horaires d'ouverture de la
déchetterie
de Lonlay l'Abbaye

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 31 mars
LUNDI et MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—17 H 00
VENDREDI	14 H 00—18 H 00	14 H 00—17 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00

Sécurité dans notre commune :

Démarchages à domicile et vigilance cambriolages

Chères bohamadiennes, bohamadiens

La municipalité tient à vous rappeler quelques règles essentielles de prudence face à la recrudescence des démarchages à domicile abusifs et pour prévenir les risques de cambriolages. La sécurité est l'affaire de tous : restons vigilants ensemble.

Démarchage à domicile : ayez les bons réflexes

Certains démarcheurs (vente de calendriers, isolation, élagage, rénovation de toiture, etc.) peuvent se montrer insistants ou utiliser de faux prétextes pour s'introduire chez vous.

Demandez une carte professionnelle : Tout professionnel sérieux doit être en mesure de vous la présenter.

Ne signez rien dans la précipitation : Ne donnez jamais de chèque, d'argent liquide ou de coordonnées bancaires lors d'une première visite. Sachez que vous disposez légalement d'un délai de rétractation de 14 jours pour tout achat à domicile.

Ne laissez jamais un inconnu seul dans une pièce : C'est parfois une technique pour repérer les lieux ou subtiliser des objets de valeur (vol à la ruse).

En cas de doute ou de comportement suspect : Refusez poliment mais fermement d'ouvrir et prévenez la mairie ou la gendarmerie/police.

Rappel : La mairie n'accorde jamais de mandat exclusif à des entreprises privées pour démarcher les administrés. Si un démarcheur prétend agir "au nom de la mairie", demandez-lui son autorisation écrite officielle.

Prévention des cambriolages : protégez votre foyer

Quelques gestes simples permettent de compliquer la tâche des cambrioleurs et de les dissuader :

Verrouillez systématiquement vos accès : Même pour une absence de quelques minutes, ou lorsque vous êtes dans votre jardin, fermez à clé vos portes et fenêtres.

Ne cachez pas vos clés à l'extérieur : Les paillasons, pots de fleurs ou boîtes aux lettres sont les premiers endroits visités.

Créez l'illusion d'une présence : Si vous vous absentez, vous pouvez utiliser des minuteurs pour allumer des lumières ou une radio.

Voisins vigilants : N'hésitez pas à jeter un coup d'œil bienveillant sur la maison de vos voisins si vous savez qu'ils sont absents.

Qui contacter ?

Pour signaler un comportement suspect (véhicule qui rôde, démarcheur agressif) :
Contactez immédiatement la Gendarmerie / la Police en composant le 17.

Pour toute question ou pour signaler un démarchage en cours dans votre quartier :
Contactez le secrétariat de la mairie au **02 33 37 61 22**

Merci pour votre vigilance et votre civisme.

L'équipe municipale

